



Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 26 juin 2020

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 10 juillet 2020 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

**Intégration de la parcelle 339/17915 du Domaine Privé de la Ville au Domaine Public**

La Ville intègre la parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, au lieu-dit « Rue de l'Ecole », n° 339/17915, place, d'une contenance de 01 ca du Domaine Privé de la Ville au Domaine Public Communal. Cette intégration se fait pour régulariser la situation existante, la parcelle fait partie de la voirie publique de longue date.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

  
Jessica Krebs  
Service Biens fonciers